

Commune de Camps Saint-Mathurin Léobazel

La Lettre Communale

Janvier 2020

n°20

Le Mot du Maire

Voici une année qui s'achève dans un climat de contestation nationale et même internationale!

Nos petites communes subissent elles aussi leurs mutations; ce sera sûrement les derniers petits maires, en effet l'avenir prévoit des regroupements des communes de 500 à 1 000 habitants soit 2 maires pour la population de notre ancien canton de Mercoeur.

L'eau est aussi au centre des débats, pourtant notre gestion nous permet encore d'avoir de l'eau pas très cher.

Faut-il avoir peur de ces évolutions ??

J'aurais tendance a être méfiant car plus ça va et plus les organes de décisions s'éloignent et tous ceci met fin à la proximité.

Je vous remercie toutes et tous pour la confiance que vous m'avez accordé pour ces 19 années et je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 avec surtout une très bonne santé.

Le Maire, Jean PESTOURIE

Le recensement de la Population 2020

Cette année le recensement de la population se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 22 février. Mme Marion LAJARRIGE a été nommée agent recenseur de la commune et se présentera chez vous munie de sa carte officielle. Elle vous remettra vos identifiants pour vous recenser en ligne ou, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Vous aurez la possibilité de faire votre déclaration en ligne au Point Lecture les lundis, mardis, jeudis ou vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Pendant cette période, un ordinateur sera mis à disposition et si besoin Marion vous assistera.

Pour les déclarations papier, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne soient comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. Ces chiffres servent à établir la contribution de l'État au budget des communes, de décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation, de définir le nombre de conseillers municipaux mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements...

C'est pour cela que le recensement est important car il permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



Mouvement du personnel communal

Suite à la démission de Mme Sandrine VALEYRIE-GENDRE, après 16 ans de service, Mme Marion LAJARRIGE a été recrutée en tant qu'Adjoint d'animation Territorial stagiaire à temps non complet de 29 heures par semaine le 01/10/2019.

D'autre part, suite au licenciement pour inaptitude physique définitive à son poste avec impossibilité de reclassement de Mme Viviane CARLAT BREUIL, après 20 ans de service, Mme Cornélia BAC-DUSON a été recrutée sur le poste d'Adjoint technique Territorial stagiaire à temps non complet de 16 heures par semaine le 01/06/2019.

Nous les remercions toute les deux pour le travail accomplie pendant ces années.

Le service animation et tourisme a déménagé son bureau dans les locaux du Point Lecture. Marion est joignable au 06.29.92.85.67 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et les mercredis de 13h30 à 16h30, hors saison estivale pendant laquelle le Chalet d'accueil du Camping est ouvert.

La Saison Estivale à l'Etang du Moulin et au Camping Municipal

L'année 2019 s'achève, c'est donc l'heure du bilan pour le camping municipal. La période estivale a été plutôt bonne, les locations de chalets ont été nombreuses du 15 juillet au 15 août 2019 car nous étions pratiquement complet. Sur l'année les chalets tout confort ont été loués durant 78 semaines tandis que les mini-chalet ont été loués durant 14 semaines. Une baisse pour les locations chalet tout confort mais une augmentation pour les locations mini-chalet comparer à l'année 2018.

Concernant la fréquentation à l'étang du Moulin, elle a été moins importante cette année en ce qui concerne la pêche et la baignade. Surement dû aux jours de canicule et aux jours de pluie.

Les activités estivales proposées sur place ont enregistré une fréquentation plutôt stable : initiation à la pêche, animations pour enfants (chasse aux trésors, ateliers créatifs, jeux...), sport entre amis, balade en famille, cinéma en plein air,...









Ouverture de la pêche à l'Etang du Moulin

L'ouverture de la pêche à l'Etang du Moulin pour la saison 2020 aura lieu du samedi 14 Mars au dimanche 20 Septembre 2020.

Les cartes communales de pêche seront en vente au Point Lecture de Camps. Nous vous rappelons que le nombre de prises est limité à 6 par jour pour les truites.

Les tarifs ont inchangés :

- cartes annuelle Adulte : 30 €/an

- carte annuelle Enfant (de 12 à 16 ans) : 5 €/an
- carte à la semaine : 15 € (7 jours consécutifs)

- carte journalière : 5 €

Equipement du pylône SFR du Stade

Depuis novembre 2019, le pylône SFR situé au stade est équipé en 4G.

Avancement des travaux de la fibre

Pour les personnes situées dans la première tranche des travaux pour le raccordement de la fibre, nous vous informons qu'ils ont pris environ un an de retard sur les délais initiaux annoncés.

Informations concernant les inscriptions sur la liste électorale

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2020.

Pour information, l'inscription sur la liste électorale est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 7 février. La date du 31 décembre n'est plus impérative.

Vous avez aussi possibilité de vous inscrire en ligne sur le site <u>service-public.fr</u> en joignant les justificatifs de domicile et d'identité ou de vous rendre en mairie.

Une vérification de votre inscription est possible sur d'adresse <u>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE.</u>

Téléthon 2019

Le Comité d'Organisation du Téléthon pour le Canton de Mercoeur tient à remercier l'ensemble des partenaires, commerçants, associations et bénévoles ayant contribué au succès de cette manifestation qui s'est déroulée sur deux week-ends et qui a nécessité plusieurs semaines de préparation.

Mme Catherine PESTOURIE, Présidente de l'Association Solidarité Xaintrie Noire a clôturé les comptes de cette manifestation avec un bénéfice de 6027 €. Un résultat en hausse par rapport à l'année dernière.

Un grand merci à tous pour votre généreuse participation !!!





Le Projet Télémédecine

Depuis décembre 2018, le MSP d'Argentat sur Dordogne et le MAS la Maison de Douglas travaillent en collaboration pour la création d'un projet télémédecine à destination des habitants du territoire Xaintrie Val' Dordogne.

Ce projet intitulé projet télémédecine TMA (Télémédecine Mercoeur Argentat sur Dordogne) est porté par la MSP d'Argentat sur Dordogne. Les 2 partenaires de ce projet sont la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Argentat sur Dordogne, la Maison d'Accueil Spécialisée « La Maison du Douglas » de Mercoeur.

La télémédecine est une forme de pratique médicale à distance rendue possible par les évolutions des technologies et par un cadre réglementaire prévu par la loi. Les actes de télémédecine proposés dans le cadre de ce projet seront de la téléexpertise et de la téléconsultation.

Les 2 partenaires ont retenu globalement la psychiatrie comme champ d'activité et plus particulièrement :

- les troubles du comportement chez l'adulte à La Maison d'Accueil Spécialisée du Douglas de Mercoeur.
- *les addictions* à la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Argentat sur Dordogne.

Les objectifs de ce projet sont :

- d'améliorer l'égalité aux soins et de diminuer les inégalités territoriales et sociales,
- de favoriser l'accessibilité aux soins,
- de donner des réponses rapides aux bénéficiaires,
- de réduire les coûts individuels et collectifs,
- de favoriser l'attractivité du territoire pour préparer l'avenir.

La communauté de commune, les communes de Camps Saint Mathurin et de Mercoeur ont soutenu financièrement ce projet.



Projet Eolien

Suite à l'enquête publique réalisée du 07/01 au 05/02 sur les communes de CAMPS – MERCOEUR et SEXCLES.

Il appartient au Préfet de la Corrèze de statuer sur la demande d'autorisation unique présentée par le Société Parc Eolien Corrèze 1 jusqu'au 20.03.2019.

En effet, le délai initial d'instruction a été prolongé à 3 reprises par les arrêtés préfectoraux des 12.06.2019, 13.09.2019 et 20.12.2019.

Station-service communale

La station est en fonctionnement 24h/24 depuis le 01.06.2018 avec un service par paiement par carte bancaire.

La municipalité est satisfaite du service apporté à la population.

| <u>Ventes</u> 2018 | Gazole | SP 95 | SP98 |
|--------------------|----------|----------|---------|
| | 22 480 L | 5 903 L | 2 293 L |
| | | | |
| 2019 | Gazole | SP 95 | SP98 |
| | 35 153 L | 10 298 L | 4 370 L |

Travaux d'Investissement 2019

Rénovation des 3 chambres au l'Hôtel-Restaurant du Lac

Travaux: 77 070.01 € HT

- Mission de maîtrise d'œuvre par M. Julien NICOT pour 8 539.77 € HT.
- Démolition gros œuvre par SARL FERNANDES pour 7 000.40 € HT.
- Menuiserie intérieur par C-OB-M CHAUVAC pour 7 711.90 € HT.
- Plâtrerie, isolation, peinture, revêtement intérieurs par David BOS Peinture pour 23 426.84 € HT.
- Electricité et chauffage par ERDE pour 9 935.00 € HT.
- Carrelage et faïence par LEPELLETIER Pascal pour 5 508.10 € HT.
- Plomberie et sanitaires par SARL GARGNE-CAPELLE pour 14 948.00 € HT

Mobiliers et équipements : 9 762.53 € HT

Les travaux de rénovation de 3 chambres sont terminés pour un montant total de 86 832.54 € HT

Mise en accessibilité Mairie, WC Public et Salle de la remise (en cours)

- Etude et publicité réalisée en 2018 pour 7 591.92 € TTC.
- Démolition et gros œuvre par Ets MARTINIE et FILS pour 35 634.20 € TTC.
- Menuiserie extérieur aluminium véranda par SARL Benoit TOCABEN pour 34 224.00 € TTC.
- Menuiserie extérieur, intérieur, serrurerie et signalétique par SAS GBRB MEYRIGNAC pour 9 228.00 € TTC.
- Mission de maîtrise d'œuvre par M. Julien NICOT pour 3 360.00 € TTC.

Montant des réalisations 90 038.12 TTC, les travaux seront achevés en 2020.

Rénovation mini-chalets

- Ameublement de 2 mini-chalets a été faite pour un montant de 640.83 € HT

Autres Acquisitions 2019

- Acquisition de deux tables en rondins pour l'étang du Moulin par Urban'Fuste pour 2 000.00 € HT.

Les Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales 2019

Pour l'année 2019, les taux des contributions directes sont identiques à l'année précédente :

| Libellés | Taux 2018 | Bases | Taux 2019 | Produits 2019 |
|---------------------------------------|-----------|----------------|-----------------|-----------------|
| | | notifiées 2019 | votés par le CM | votés par le CM |
| Taxe d'habitation | 4.73 % | 239 400 | 4.73 % | 11 324 |
| Taxe foncière – propriétés bâties | 8.48 % | 746 000 | 8.48 % | 63 278 |
| Taxe foncière – propriétés non bâties | 22.61 % | 29 600 | 22.61 % | 6 693 |
| | 81 295 | | | |

Aides Communales 2019

En 2019, 3664.83 € d'aides communales ont été attribuées à la population communale.

Elles sont réparties comme suit :

- 1200.00 € pour l'amélioration du cadre de vie, soit 3 dossiers.
- 2340.83 € pour les économies d'énergie, soit 6 dossiers.
- 124.00 € pour l'aide au financement des voyages scolaires, soit 2 dossiers.

L'atelier communal

Dans la soirée du 19 juillet 2017, la commune avait subi les assauts d'un violent orage avec des conséquences importantes sur les activités de la commune dont l'incendie du Garage Atelier.

La réhabilitation du bâtiment s'est terminée pour un montant total de 89 880.15 € TTC

Le Programme des Travaux de Voirie 2019

Au cours de l'année 2019, des travaux de réfection de la voirie communale : chemin rural le Quié, chemin rural Les Grange, chemin rural La Croix de Priac, chemin rural de Thalamet et le chemin rural avant le Rocher du peintre.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 78 271.56 € TTC avec une aide du Conseil Départemental de la Corrèze de 10 000.00 €. .

Les élagages en bordure des routes communales pour le passage de la fibre optique ont été réalisés par Sébastien Gonzales pour un montant de 10 920 € TTC.

La dénomination des voies et numérotation des habitations ont été réalisés pour un montant de 9 206.05 € TTC (Etude et achat des plaques et panneaux).

Pour rappel, les plaques de numérotation des habitations sont disponibles en Mairie.

Projets de travaux lancés en 2019 pour une réalisation en 2020

- Mise en accessibilité de la Salle des Fêtes et aménagement d'une partie cuisine.
- Rénovation d'un des logements mitoyens route du Rocher du Peintre.
- Etude pour déviation ST-MATHURIN et nouvelle station d'épuration.

Les Nouveaux Habitants

La Commune a vu arriver, de nouveaux habitants à qui nous souhaitons la Bienvenue :

- Mme Cathy PORTE, au Bourg de Camps, (en 2018)
- M. Bernard PINAULT, à St Mathurin, (en 2018)
- M. Fréderic GASTALDELLO, au Bourg de Camps, (en 2018)
- M. Jean François MONMART et Mme Evelyne MONMART, à St Mathurin, (en 2019)
- M. Vincent MONS, à St Mathurin, (en 2019)
- Mme Céline LEMANACH, à St Mathurin, (en 2019)
- M. Mickaël TEILHET et Mme Marion KACZMAREK, à Mazeyrat, (en 2019)
- M. Jean Bernard SALECROIX et Mme Anne Claude SALECROIX, à Thalamet, (en 2019)

État Civil 2018-2019

| | 2017 | 2018 | 2019 |
|---------------|------|------|------|
| Naissances | 1 | 3 | 0 |
| Mariages | 0 | 0 | 1 |
| D écès | 4 | 5 | 13 |

Bienvenue à :

- Leo Jason GAILLOT, né le 31 janvier 2018, fils de Anthony GAILLOT et de Marine COUBRONNE, domiciliés à Camps.
- Romane SEPTFONS, née le 05 mai 2018, fille de Nicolas SEPTFONS et de Clémence PINON, domiciliés à Pruns.
- Maël Roger Pierre FRAYSSE, né le 27 juillet 2018, fils de Grégory FRAYSSE et de Sabine VALERY, domiciliés à Mazeyrat.

Mariage:

- M. Serge Clément BAC et Mme Cornélia DUSON se sont unis le 07 septembre 2019.

Ils nous ont quittés en 2018 :

- M. Raymond PRADAYROL à Lapeyre
- Mme Jeanne SERINGE (née NAUDET) à Queyrol
- M. Gaëtan NOUAL à La Croix de Priac
- M. Auguste POURTY au Castagnié
- M. Bernard ALRIVIE à Pruns
- Mme Lucie ROCH (née FOUSSAT) au Bourg de Camps

Ils nous ont quittés en 2019 :

- M. Pierre COUDERT à Le Grand Chemin
- M. Marcel GRANGE à Thalamet
- M. Mickaël MANTE à La Bitarelle
- M. Roger COUDERT à Mazeyrat
- M. Michel CHARTRON à Bennes
- Mme Raymonde COUDERT (née FLAMARY) à Le Grand Chemin
- Mme Simone RIOL (née ROUANE) au Mas Saint Géraud
- M. FIGUE Alain du Près de la Font
- M. Joseph LAURENT au Castagnié
- M. ANKERS Peter à Mazeyrat
- Mme Josette PESTOURIE (née LAYLANGUES) à Bennes
- M. Jean RIOL à Négrevergne
- Mme Fernande FARGES (née FARGES) à Pruns
- M. Jean Yves Clément CAPEL

L'Année 2019 en Images ...



Les vœux 2019









Le cirque à Mom'en Fête



La Chorale Les Marchands de Bonheur au Téléthon



Fête de l'école

Les Évènements à venir à la Salle des Fêtes de Camps

<u>Samedi 19 Janvier</u>: **Quine des Associations**, à 20h30

Par Les Amis du Rocher du Peintre, Le Foyer Rural et la Société Communale de Chasse

<u>Samedi 21 Mars</u>: Bal Folk, en soirée,

Par Solidarité Xaintrie Noire

<u>Samedi 06 Juin</u>: Fête du Pain, en journée,

Par l'EX A.S CAMPS

Samedi 13 Juin : Festival des Gorges Hurlantes, en soirée,

Par le Foyer Rural de Camps St-Mathurin

<u>Dimanche 28 juin</u>: Kermesse des Ecoles, en journée

Par l'Association des Parents d'Elèves du RPI Mercoeur-Camps

Lundi 13 Juillet: Soirée Feu d'Artifice, à partir de 19 heures, Buvette et Restauration sur place

Par la Société de Chasse – Feu d'Artifice ver 22h30 au-dessus de l'étang

<u>Samedi 18 juillet</u>: Concours de Pêche et de Pétanque, matin et après-midi à l'étang du Moulin

Par le Foyer Rural de Camps St-Mathurin

<u>Dimanche 19 juillet</u> : Mom' en Fête, en journée

Par le Foyer Rural de Camps St Mathurin

Ce programme a été établi à partir des informations données par les associations concernées. Il n'est ni exhaustif ni définitif.

Pour Contacter la Mairie

<u>Horaires du secrétariat</u> :

Lun-Mar-Jeu-Ven : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mer : de 9h à 12h <u>Adresse postale</u> : Mairie – Le Bourg

19430 Camps St-Mathurin Léobazel

<u>Tel</u>: 05.55.28.50.32 <u>Fax</u>: 05.55.28.08.59

<u>Mail</u>: mairie.camps@wanadoo.fr <u>Site Internet</u>: www.camps.correze.net



Retrouvez sur le site internet : les informations sur la mairie, la vie pratique, les associations, ...

